

**Certificat d'aptitude médicale pour le recrutement d'un élève-Lieutenant / élève-Agent de police à la Sûreté Publique de Monaco**

Je soussigné, Docteur.....

Atteste que : M. / Mme : .....

- Ne présente, d'une part, aucun signe d'affection cliniquement décelable tel que :
- N'être atteint(e) d'aucune pathologie incompatible avec les missions opérationnelles attachées aux fonctions (point 5).
- Etre médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit pouvant comporter une exposition aux intempéries et une station debout prolongée (point 6).
- Et d'autre part, que le *ou* la candidat(e) est médicalement apte à participer aux épreuves sportives de ce concours d'élève-Lieutenant / d'élève-Agent de police. (***Barrer l'appellation non visée***)

A \_\_\_\_\_, le

Cachet et signature du médecin

***(Ce certificat médical devra, le jour de la première épreuve de ce concours, être daté de moins de trois mois)***

Nota : Ce certificat médical, qui devra porter le cachet et la signature du médecin traitant, fait partie des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier de candidature, mais ne saurait se substituer à la délivrance d'un certificat d'aptitude à l'emploi délivré par une Commission Médicale dont la composition, les conditions de fonctionnement et de recours sont celles prévues pour le recrutement des fonctionnaires de l'Etat.

P.J. : L'Avis de recrutement n° \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_, à présenter au médecin traitant.